



LOU GARDE CAMPÈSTRE

MARS 2010 N ° 172



CALENDRIER

- M.02/03** Sortie Ski de la Maison pour Tous
- J.11/03** Atelier Généalogie à la Médiathèque
- V.12/03** Séjour ski de la Maison pour Tous
- S.13/03** Loto Rencontres et Loisirs
- D.14/03** Elections régionales
- S.20/03** Carnaval du Comité des Fêtes
- D.21/03** Elections régionales
- S.27/03** Trail du Marensin
- D.28/03** Trail du Marensin



NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

POMPIERS : 18

GENDARMERIE NATIONALE : 17

SAMU : 15

MAIRIE : 05.58.47.90.23

MAISON POUR TOUS : 05.58.47.94.98

MEDIATHEQUE : 05.58.47.94.62

SERVICES TECHNIQUES Bruno :
06.43.82.78.57, du lundi au vendredi de 8 h 00
à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 15.

SYDEC : **05.58.91.31.14** du lundi au vendredi
de 7 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
06.74.88.92.13 aux autres horaires (week-end
et jours fériés compris)

EDF : **0.810.333.064** (sécurité dépannage)

HOMMAGE A FRANCIS CANICAS

Texte lu lors de la réunion du Conseil Municipal du
26 janvier 2010.

« Francis CANICAS, ancien conseiller municipal,
est décédé le 30 décembre 2009.

C'est avec infiniment de tristesse et d'émotion
que j'ai appris son décès. Je salue la mémoire de
l'homme qui, malgré le non renouvellement de
son mandat, a toujours gardé des relations
normales et amicales avec la nouvelle équipe. Sa
présence dans le public aux réunions du Conseil
Municipal me faisait chaud au cœur. Il n'y avait
aucune rancœur. Il était ouvert au débat d'idées, il
pensait comme toujours à l'intérêt général et non
à son intérêt propre. Puisse tout le monde suivre
son exemple.

Je salue la mémoire de l'homme qui avait une
image de modération, une grande connaissance de
sa commune.

Il apportait un soutien et son énergie à tous, c'était
un homme de dévouement.

Que sa mémoire soit saluée et honorée.

Francis, où que tu sois, je t'adresse un vibrant
hommage, et je suis sûr que tu continues à poser
ton regard constructif, tenace mais pas borné, sur
le Conseil Municipal.

Tu resteras un modèle pour toutes celles et ceux
pour qui le mot solidarité a un sens.

Toutes mes condoléances à sa famille et à ses
proches.

Tu resteras parmi nous.

Ça a été un honneur de te connaître, Francis,
même si peu.

Que ta mémoire nous serve de repère ».

Le Maire,
Bernard TRAMBOUZE.

ELECTIONS REGIONALES LES 14 ET 21 MARS

La Mairie recherche des personnes intéressées pour tenir les permanences des bureaux de vote pour Vielle et Saint-Girons, les 14 et 21 mars 2010, pour les élections régionales.

Conditions : avoir au moins 18 ans et résider dans notre Commune.

Nous vous remercions de contacter le secrétariat de Mairie au 05.58.47.90.23.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La population légale en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010 pour notre commune est de 1151 personnes.

TEXTE DES ELUS DE LA MAJORITE

Texte lu par Nathalie CAMOUGRAND lors de la réunion du Conseil Municipal du 26 janvier 2010

« Madame, Monsieur,

Sans aucun esprit de polémique, mais clairement, au nom des élus de la majorité, je voudrais aujourd'hui vous faire part de notre état d'esprit.

Depuis un an environ, Monsieur le Maire est la cible privilégiée, et même unique, d'une coalition de personnes cherchant à le déstabiliser et à le discréditer auprès des habitants de la commune.

Attaques verbales, calomnies, actions en justice, rien ne manque à la panoplie.

C'est pourquoi **nous TOUS, les 10 élus de la majorité avons pris la décision d'intervenir ce soir.**

➤ NON, Monsieur LE MAIRE n'est pas l'homme que l'on veut vous faire croire. Son seul objectif est de travailler, et nous avec lui, pour le bien de la commune, dans le respect des personnes qui nous ont élus...

➤ NON, Monsieur LE MAIRE n'est pas un homme autoritaire; il est tout à fait capable de travailler en totale collaboration avec les membres de l'équipe. Il délègue à chacun avec discernement, en fonction des compétences...

➤ NON, Monsieur LE MAIRE n'est pas violent. Les habitants savent bien, et nous le confirmons, que c'est un homme à l'écoute de ses concitoyens, toujours disponible...

➤ NON, Monsieur LE MAIRE, nous le pensons sincèrement, ne mérite pas de comparaître en justice pour des motifs aussi futiles que de l'humour pas toujours bien compris. C'est le sien et il l'assume.

Tous les moyens sont bons pour se débarrasser de Bernard TRAMBOUZE !!! Heureusement, connaissant notre Maire, ce n'est pas par ces actions, que l'on arrivera à le faire démissionner !!!

Sans aucun esprit de polémique, je le rappelle, nous voulons par cette intervention, faire prendre conscience à ces quelques personnes que cette escalade est malsaine pour nous mais aussi pour eux, en leur demandant de veiller à ne pas mélanger affaires personnelles et intérêt public, en les priant de nous laisser gérer notre commune au mieux des intérêts de tous, car telle est la volonté qui nous unit à Monsieur LE MAIRE. Il est plus facile de détruire que de bâtir, nous sommes là pour bâtir et nous bâtissons !!!

Monsieur LE MAIRE, nous sommes et resterons à vos côtés, même dans la tempête, et vous assurons de notre soutien sans faille dans ces épreuves touchant jusqu'à votre intégrité morale ».

Les élus de la majorité.

« LES HOMMES EN JAUNE »

Ce sont les employés communaux des services Techniques de la Mairie.

Chacun peut les voir le long des routes, sur les chemins, dans les fossés, dans les lotissements, sur les toitures, au lac, à la plage, à Vielle, à Saint-Girons, à tailler, creuser, ramasser, conduire des engins. Ils sont aussi à l'intérieur des bâtiments à rénover, nettoyer, électrifier, gratter, poncer, peindre etc... Enfin ils sont partout ces « hommes en jaune ».

D'ailleurs, ils ne sont en jaune que pour la sécurité routière, ils sont souvent vêtus de gris... Mais nous les appellerons les « hommes en jaune ».

C'est que le travail ne manque pas. Notre commune doit garder son aspect naturel tout en se modernisant. Les réseaux humides, canalisations souterraines d'eaux usées ou pluviales sont l'objet de réparations importantes nécessitant l'intervention d'engins spécialisés manœuvrés par les employés communaux qualifiés. Les fossés qui sillonnent notre territoire doivent être régulièrement nettoyés. De nombreux débris qui jonchent les routes doivent être ramassés à la main. Faisons attention en circulant de ne pas mettre en danger ces « hommes en jaune » qui travaillent pour la collectivité.

La bute du terrain de pétanque de Vielle va être « habillée » tout en laissant accessible les toilettes publiques, elles aussi rénovées.

Visible aussi sera le stade de football, une fois la haie enlevée, elle aussi fragilisée. Les sportifs pourront à l'avenir évoluer sans être « cachés » par un rideau végétal. Une nouvelle clôture sera installée pour remplacer le grillage actuel quelque peu parsemé de brèches. Vous serez tous les bienvenus pour encourager nos jeunes lors des rencontres sportives. Bien évidemment, les sangliers qui ont causé des problèmes sérieux continueront d'être repoussés.

La fresque qui marque l'entrée du stade sera rafraîchie.

La salle du Conseil Municipal va connaître une nouvelle jeunesse. Les employés

communaux ont assuré avec efficacité le travail préparatoire à la mise en peinture.

De nouveaux bâtiments municipaux font aussi l'objet d'interventions ponctuelles pour répondre au mieux aux demandes des usagers et pour respecter la mise en conformité.

Les bourgs vont bientôt revêtir leurs « habits de printemps » par de multiples interventions de fleurissement, d'agencement, de rénovation.

Bien d'autres chantiers seront à l'ordre du jour, puis viendra la saison estivale où le travail ne manquera pas.

Vous continuerez de voir ces « hommes en jaune ». Ne les mettez pas en danger en circulant, faites leur un petit signe amical. Ils travaillent pour la collectivité.

Bien sûr tout n'est pas parfait. Adressez-vous en Mairie pour dire vos observations, vos remarques, pour formuler vos demandes, les « hommes en jaune » essaieront de répondre à vos attentes dans la mesure du possible.

Ah ! Il ne faut pas oublier. Parmi ces « hommes en jaune » qui sont quelquefois en gris, il y a des femmes, et non des moindres, car elles aussi sont sur le terrain, et elles surtout, ont besoin d'un sourire...

La Commission Communication.

SITE INTERNET EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE

Désormais, vous pouvez obtenir un extrait d'acte de naissance par le biais du site Internet de la Commune. Il vous suffit de vous rendre sur le site www.vielle-saint-girons.com, dans la rubrique « Citoyens », puis « Démarches » et enfin « Demande d'acte de naissance ». Vous recevrez rapidement le document chez vous.

LE CHAINON MANQUANT LA KINESITHERAPIE

Dans le cadre des projets de la Municipalité, la Société d'Exercice Libérale « Centre de Kinésithérapie de Lalesque » prévoit une extension de son activité sur la Commune.

En attendant l'ouverture du pôle de santé, elle complétera ainsi l'existant médical et bien-être déjà en place : Infirmiers, Pharmacie et Bien-Être Esthétique, de la Pharmacie des Lacs.

A votre service à partir du 1^{er} mars 2010, sur rendez-vous au 05.58.42.52.81.

DENOMINATION NUMEROTATION DES RUES

Suite à de nombreux problèmes, tant pour les habitants, les administrations que pour les pompiers, ambulances ou GPS, le Conseil Municipal a décidé, comme il s'y était engagé dans la profession de foi, de dénommer et numéroter les voies de la Commune.

La société AG-CARTO a été retenue pour effectuer d'une part le repérage, les extrémités et le cheminement de toutes les routes de Vielle-Saint-Girons, d'autre part la numérotation de chaque immeuble sous la forme métrique dite « points adresses Numérués », c'est-à-dire la distance entre l'origine de la voie et l'accès à l'immeuble.

Une commission municipale est mise en place afin de réfléchir, de son côté, à la dénomination de toutes les voies.

L'implantation des panneaux ainsi que des numéros sera assurée par les services techniques municipaux, en principe courant avril 2010.

Les nouvelles données seront ensuite diffusées auprès des partenaires institutionnels, puis aux éditeurs de cartes pour GPS (3 à 9 mois pour intégration définitive).

Le coût de l'étude est d'environ 6.000 € Hors Taxes. Le lancement de la première phase de l'étude a débuté pour Vielle et Saint-Girons et durera environ 1 mois. La commission se mettra alors au travail pour la dénomination des rues. La pose des différents panneaux et numéros devrait avoir lieu en avril.

Seul le changement d'adresse sur les cartes grises est obligatoire (gratuit pendant un mois).
Pour les permis de conduire, carte d'identité ou passeport, c'est au choix de chacun, mais pas obligatoire.

ENLÈVEMENT ENCOMBRANTS

Population concernée : les personnes de la commune répondant à l'un des critères suivants : âgées, ou seules, ou sans permis de conduire, ou présentant un handicap.

Les **ENLEVEMENTS** s'effectueront le lundi **8 mars** et le vendredi matin **12 mars**.

Les demandes devront être présentées en Mairie, par écrit, avec mention :

- du ou des critère(s) dont vous relevez pour bénéficier de ce service gratuit,

- de votre adresse, du numéro de téléphone où vous pourrez être joint.

Renseignez-vous en mairie ou en appelant son service administratif : n° 05.58.47.90.23.

TARIFS 2010

TENTES DE RECEPTION

- Louables aux :
 - * associations communales de Vielle-Saint-Girons
 - * particuliers de Vielle-Saint-Girons

Tarifs journaliers

- **Gratuité pour les associations communales de Vielle-St-Girons**

- **Particuliers de Vielle-Saint-Girons :**

TENTE DE RECEPTION 30 m x 10 m

Tente de réception complète (soit 5 travées non fractionnables) :

€ 360,00 € par jour
€ + 180,00 € par jour supplémentaire

TENTE DE RECEPTION 16 m x 6 m

€ 120,00 € par jour
€ + 60,00 € par jour
supplémentaire

TENTE DE RECEPTION 12 m x 6 m

€ 120,00 € par jour
€ + 60,00 € par jour
supplémentaire

LOCATION des SALLES

FORFAIT JOURNALIER

Salle des fêtes de Vielle 35,00 €
Salle Municipale de Saint-Girons... 35,00 €
Salle des fêtes de Saint-Girons

Habitants/Commune :

Sans cuisine 130,00 €
Avec cuisine 170,00 €

Autres :

Sans cuisine 374,50 €
Avec cuisine 455,00 €

Gratuité de toutes les salles pour :

- les associations communales et syndicales de Vielle Saint Girons,
- les fêtes de quartiers et de lotissements de la commune.

NETTOYAGE des SALLES

Tarif horaire applicable à tout locataire et association pour toute salle rendue en mauvais état de propreté 50,00 €

LOCATION MOBILIER

- Tables à l'unité (enlevées) 0,79 €
- Bancs à l'unité (enlevées) 0,32 €
- Chaises à l'unité (enlevées) 0,32 €

Gratuité du mobilier pour :

- les associations communales et syndicales de Vielle Saint Girons,
- les fêtes de quartiers et de lotissements de la commune.



LOCATION MATERIEL

Photocopieuse :

l'unité (format A3 ou A4) 0,45 €

Gratuité pour les associations communales de Vielle Saint Girons et gratuité pour les photocopies à caractère social.

Matrice et Plans cadastraux :

l'unité 0,45 €

Document administratif :

l'unité (format A4) 0,18 €

TELECOPIES

Envoi pour les Landes (la page) 0,75 €
Envoi pour la France (la page) 1,40 €
Réception (la page) 0,50 €

Tarifs applicables depuis le 1^{er} janvier 2010.

GRAND VIDE GRENIER LUNDI DE PÂQUES

5 AVRIL 2010 - (de 9 h 00 à 18 h 30)

Organisé par le Comité des Fêtes avec la participation du Centre Communal d'Action Sociale et de l'association Univers.

Rendez-vous incontournable, à ne pas manquer !

Exposition intérieure à la Salle des Fêtes de Saint-Girons ou extérieure sur le parking de la Mairie, plus vaste chapiteau.

Videz caves et greniers !

Qui peut vendre ?
Tout le monde.
Qui peut acheter ?
Tout le monde.
Qu'on se le dise !



Toute la journée : buvette, restauration.

Réservations :

(Intérieur) Mme Corinne LAUSSU - Au Tuc -
VIELLE ST GIRONS - Tél. 05.58.42.98.82

(Extérieur) M. Patrice GALLEA -
18 rue des Mésanges - LINXE - Tél. 06.08.60.53.88

Merci de vous inscrire dès que possible.

CARNAVAL

Organisé par le Comité des fêtes



SAMEDI 20 MARS

- 14 h 00** : maquillage des enfants
16 h 00 : défilé dans le bourg de Saint-Girons avec une banda
17 h 00 : spectacle avec Zygo le clown (gratuit)
suivi d'un goûter pour les enfants



D.R.T.

Dans le cadre de la formation interne 2010 à l'utilisation d'extincteurs, sur le site D.R.T. à Saint-Girons, un léger panache de fumées pourra être observé au Sud de l'Usine (zone Station d'Épuration) aux dates et horaires suivants :

- Le 9 mars 2010 de 14 h 00 à 16 h 00
- Le 18 mars 2010 de 14 h 00 à 16 h 00
- Le 30 mars 2010 de 14 h 00 à 16 h 00

Il s'agira de formations réalisées en sécurité et maîtrisées et non d'un début d'incendie.

A.C.C.A.

BATTUES « NORMALES » AUX NUISIBLES

Les battues destinées à détruire les animaux classés « nuisibles » débuteront dès que le plan de chasse chevreuils et cerfs sera terminé et ce jusqu'au **31 mars 2010**, chaque samedi sur le territoire de l'O.N.F. et le dimanche matin sur le territoire de l'A.C.C.A.

Tous les membres de l'A.C.C.A. pourront y participer, sans invitation particulière ni inscription. Venez nombreux.

Tous les rendez-vous de départ de battues ont lieu au « Parc de Mot », à **7 h 00**.

Liste des animaux classés « nuisibles » :

Mammifères :

- Fouine (martes fouina)
- Ragondin (myocastor coypus)
- Rat musqué (ondata zibethica)
- Renard (vulpes vulpes)
- Sanglier (sus scrofa)
- Vison d'Amérique (mustela vison)

Oiseaux :

- Corneille noire (corvus corone corone)
- Etourneau (sturnus vulgaris)
- Pie bavarde (pica pica)

(à noter que la Martre (martes martes) et le Blaireau (meles meles) sont : chassables, mais ne sont pas classés « nuisibles » et ne peuvent donc pas être tirés en battue).



3 avril 2010 : repas des chasseurs de « nuisibles » (réservé aux chasseurs ayant participé aux battues aux « nuisibles », date limite d'inscription le 17 mars, auprès des responsables de l'A.C.C.A.).

SPORTS NATURE MARENSIN

Dimanche 7 mars à 8 h 45

Entraînement Trail, rendez-vous au STADE à VIELLE

Plusieurs circuits possibles.

Inscriptions souhaitées.

Infos: 06.78.77.01.74

Trail du Marensin

Le F.E.P. Section Sports Nature Marensin vous invite les **27 et 28 mars 2010**.

Au programme: 3 épreuves

- **Le 40560**, en 2 étapes.
- Le samedi 27 mars à 19 h 15 en semi-nocturne, **étape 1**, circuit de 15 km à la lampe frontale, départ au lac à Vielle.
- Le dimanche 28 mars à 9 h 00 **étape 2**, circuit de 30 km, départ au bourg de St Girons.
- **La Marensine**,
- Le dimanche 28 mars à 9 h 00, circuit de 30 km (en même temps que l'étape 2).
- **La Marensinote**,
- Le samedi 27 mars à 19 h 15 en semi-nocturne, circuit de 15 km à la lampe frontale (en même temps que l'étape 1).
- Le dimanche 28 à 9 h 00 **Rando Cocosates** de 9 km et à 11 h 00 la **Pitchoun-Trail** pour les enfants.

Venez nombreux pour participer ou encourager les sportifs !

LES COCOSATES RANDONNEURS

Judi 11 mars :

Rendez-vous parking du Lac à 9 h 00.

Judi 18 mars :

Rendez-vous parking du Lac à 13 h 45.

Rendez-vous parking Office de Tourisme à 14 h 00.

Judi 25 mars :

Rendez-vous parking du Lac (horaire à définir)

*Inscriptions auprès de M. le Président :
M. JUILLARD au 05.58.42.01.52.*

Judi 1^{er} avril :

Rendez-vous parking du Lac à 14 h 00.

A chaque sortie présenter la licence FFRP (licence obligatoire pour marcher).

OFFICE DE TOURISME

Le bureau est OUVERT du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30.

Fermé le Mardi 30 Mars (Foire aux dépliant).

RUBRIQUE GASTRONOMIQUE

Mousse aux citron et orange

Pour 4
personnes :
Préparation :
10 min
Pas de
cuisson

Ingrédients

:
30 cl de
crème
fraîche
épaisse
2 blancs
d'œufs
Le jus d'une
1/2 orange
et d'un 1/2
de citron
Le zeste
d'une 1/2
orange et
d'un 1/2
citron
(+ zeste
pour
décorer)
45 g de
sucre



Préparation

:
Dans un saladier, verser la crème, le sucre et les zestes. Fouetter au batteur pour que le mélange épaisse.



Ajouter le jus des fruits (orange et citron) et continuez à fouetter pour que le mélange épaisse d'avantage (mais il ne faut pas que ça devienne trop compact).

Dans un bol, battre les œufs en neige puis, très lentement, les incorporer à la préparation.

Répartir dans les verrines ou ramequins et mettre au frigo pendant 30 minutes.

Au moment de servir, décorer avec le reste du zeste.

Recette de Sabine

TRUCS ET ASTUCES



Plantation en mars

Plantez les arbustes à petits fruits (groseilliers, framboisiers, cassissiers); la période est propice également à la bouture des petits fruits rouges.

Semis en mars

Tous les légumes sous abri. Semez le céleri, sous châssis ou en terrine; les jeunes plants seront repiqués 3 semaines après la levée. En pleine terre, semez les poireaux que vous repiquerez en juin. Vous pouvez également semer carotte, épinard, laitue, oignon, pois... Semez les herbes aromatiques : persil, coriandre, basilic. Au chaud : aneth et ciboulette.

Récolte en mars

Endives, épinards, oseille, poireaux.

Entretien en mars

Bêchez légèrement entre les fraisiers pour ameublir le sol, profitez-en pour apporter un bon compost. Supprimez les pieds malades que vous remplacerez par de jeunes plants. Divisez vos pieds de rhubarbe ainsi que la ciboulette.

Conseils de Jean.

Animations communales

EDUCATION-SPORT CULTURE - ACTIVITES DE LOISIRS

C'est avec grand plaisir que nous vous confirmons que le Conseil Municipal a entériné la transformation de la Maison des Jeunes en Maison pour Tous. Les activités proposées par la structure sont ouvertes à tous les publics.

Ateliers créatifs d'expression artistique : modelage

Lieu : **Ancienne école de Vielle**

Date et horaires : **Adultes :**

Mardi de 10 h 00 à 11 h 30

Enfants : Vendredi de 17 h 00 à 18 h 30

Tarif : **10 € par mois**

Pour débiter le cycle des ateliers créatifs, nous vous proposons une initiation modelage. Pour pouvoir organiser les ateliers nous vous demandons de nous signaler si vous êtes intéressés le plus rapidement possible. Nous vous remercions d'avance. Début atelier adultes : Mardi 9 mars 2010 à 10 h 00. Début atelier enfants : Vendredi 12 mars 2010 à 17 h 00.

Modelage : La terre glaise est une matière à la fois noble et brute accessible à tous, pour qui aime travailler avec ses mains. Vous découvrirez qu'avec quelques techniques simples, vous pourrez réaliser de belles œuvres, pour ensuite laisser parler l'imagination et le talent qui sont en vous.

Sorties Ski de piste

Lieu : **Gourette et La Pierre Saint Martin**

Public : **Tout public**

Horaires : **Départ 6 h 00 de la Maison pour Tous.**
Transport assuré par la structure

Mardi 2 mars 2010 et Samedi 3 avril 2010

Les 2 premières sorties ont connu un vif succès

puisque 50 personnes ont pu aller skier les 16 janvier et 13 février 2010. 2 sorties restent programmées pour la fin de la saison, si les conditions météo jouent en notre faveur. Les tarifs varient entre 5,80 € et 36,10 € selon la période, l'âge et la location de matériel.

Le paiement s'effectuera lors de l'inscription à la Maison pour Tous. Les personnes n'ayant jamais pratiqué de ski peuvent recevoir un enseignement de la part de



l'équipe d'encadrement.

Permanence prêt de jeux de société

Lieu : Médiathèque

Date : Samedi matin

Public : Tout public

Horaire : de 10 h 00 à 12 h 00

Ouvert à tous, l'espace ludothèque, à l'étage de la Médiathèque, vous permettra de passer des moments ludiques inédits avec vos enfants en découvrant ou redécouvrant les jeux. Une ludothécaire vous conseillera et vous transmettra les règles pour une mise en jeu rapide et adaptée. Le plaisir se prolongera à la maison grâce au service de prêt.

Sorties Raquettes

Lieu : Issarbe

Public : Tout public

Tarif : 10 €

Horaires : 9 h 30 – 20 h 00

Date : Samedi 27 ou Dimanche 28 mars 2010

Transport assuré par la structure.

Groupe de 15 personnes.

Inscription le plus rapidement possible.

Atelier meubles en carton

Lieu : Ancienne école de Vielle

Public : Tout public

Tarif : 10 € par mois

Date et horaire : Mardi de 18 h 00 à 20 h 00 ou vendredi de 15 h 30 à 17 h 30

Au mois d'octobre 2009, un atelier de création de meubles en carton a vu le jour sur la commune de Vielle Saint Girons. Fort de son succès, cet atelier se poursuit durant le premier semestre 2010. Il n'est pas trop tard pour rejoindre les « cartonistes » en apprentissage et tout nouvel inscrit est le bienvenu. L'apprentissage de quelques techniques sera nécessaire pour débiter et vous pourrez vous lancer ensuite dans la création de meubles.

Le paiement s'effectuera lors de l'inscription à la Maison pour Tous.

Atelier généalogie : « L'histoire de ma famille, je l'ai dans mon arbre »

Lieu : 1^{er} étage de la Médiathèque

Date : Jeudi 11 mars 2010

Public : Tout public

Horaire : De 14 h 00 à 17 h 00

La généalogie est la pratique qui permet la recherche de l'origine et de la filiation des personnes et des familles. L'association Histoire et Généalogie Landaises a pour but de vous aider à découvrir votre histoire en mettant à votre disposition les tables ou actes filiatifs de l'Etat Civil, paroissiaux ou notariés, documents archivés précieusement depuis de très nombreuses années. Partez à la recherche de vos ancêtres, créer votre arbre généalogique et faites parler vos photos de famille. Inscription jusqu'au 9 Mars.

Information générale concernant le règlement des ateliers permanents :

La Maison pour Tous propose 8 ateliers permanents pour l'année 2010. Le tarif des ces ateliers varient entre 5 € et 24 € par mois.

Nous nous efforçons de maintenir un coût d'activité peu élevé afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à des ateliers menés par des professionnels.

Nous vous serions reconnaissants de penser à régler régulièrement et à l'avance les cours afin de faciliter la gestion financière de ces derniers.

De plus les cours sont payables pour la totalité du mois. Par exemple : Le cours de théâtre coûte 5 €/mois pour 4 cours de 1 h 00. Il n'est pas possible de payer 2.50 € si votre enfant n'a participé qu'à 2 cours.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Toutes les activités se font sur inscriptions soit en appelant le **05-58-47-94-98**, soit en venant nous rencontrer à la Maison pour Tous.